

## BULLETIN MUNICIPAL D'OCTOBRE 2017

### Un agriculteur mis à l'honneur le 18 Août au Foyer Rural de St Geniez ô Merle



#### Discours de Madame Le Maire

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le Préfet et de Madame la Députée

Messieurs les Sénateurs

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Xaintrie Val 'Dordogne

Monsieur le Président de la Chambre d' Agriculture de la Corrèze

Monsieur le Président du Comice Agricole de l'ancien canton de Saint Privat

Monsieur le Président des Jeunes Agriculteurs de l'ancien canton de Saint Privat

Le Capitaine des pompiers David Blanché

Le Major Simon, excusé

Mesdames et Messieurs les Maires et élus et je veux excuser l'absence de mon 1<sup>er</sup> Adjoint

Monsieur Michel Dalais, qui je sais sera présent tout au long de cette cérémonie avec nous par la pensée

Mesdames et Messieurs les habitants de Saint Geniez O Merle

Mesdames et Messieurs

Chèr Gaby,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que la Commune de Saint Geniez O Merle vous accueille aujourd'hui pour remettre à Monsieur Gaby ESCURE la médaille du Mérite Agricole au grade de Chevalier, représentant de ce monde agricole qu'il a bien mérité ; mais avant je voudrais ouvrir une parenthèse pour vous retracer l'historique de cette récompense qui n'est pas si ancienne puisqu'elle date de 1883.

Lorsque Jules MELINE devint ministre de l'Agriculture un de ses premiers actes fût la création d'une distinction spécifique pour récompenser les services rendus à l'Agriculture, Meline rappelle que la richesse nationale vient de l'Agriculture, Meline pense que le moment était venu de créer des récompenses honorifiques spéciales permettant au Gouvernement d'honorer les serviteurs dévoués de l'Agriculture. Tel fût donc l'objet du Décret du 7 juillet 1883. Les parlementaires de l'opposition, le grand public, mais surtout les journalistes cherchèrent à tourner en dérision la nouvelle décoration des champs et lui infligèrent le sobriquet de « poireau » qui lui restera. L'insigne qui représente une étoile émaillée de blanc appendue à un ruban, la plus grande partie étant verte, ressemble en effet au poireau qui a un bulbe blanc surmonté d'un panache vert. Malgré ce sobriquet populaire, le Mérite Agricole ne tarde pas en effet à jouir d'une haute estime dans le monde Agricole. Plusieurs promotions exceptionnelles ont eu lieu en 1946, notamment en faveur des femmes ou parents de prisonniers et de déportés, qui pendant la guerre, ont réussi à maintenir en bon état de culture l'exploitation Agricole des absents et en faveur de cultivateurs et cultivatrices qui ont rendu des services exceptionnels à la résistance et à l'Agriculture française Fermons la parenthèse.

Dans un monde qui rejette de plus en plus les contraintes des saisons quand elles ne sont pas à son goût, à une époque où beaucoup d'enfants douteront bientôt que le lait sorte encore du pis des vaches, où le consommateur est incapable de reconnaître un fruit de saison, il apparaît d'autant plus important de mettre à l'honneur certains parcours, certaines carrières.

Mon cher Gaby, peut-on parler simplement de « métier » lorsque l'on évoque la profession d'agriculteur, ne vaut-il pas mieux parler de PASSION ?

Quel salarié, quel patron, supporterait de donner autant de sa personne, de son temps et de son énergie à un simple travail ?

Gaby, je me permets de retracer maintenant ton parcours :

Tu es né le 30 septembre 1957 à Ensagnac (poids non communiqué) de Marcelle née Rouzeyrol (doyenne de notre Commune) présente aujourd'hui et de Raymond Escure, agriculteur, ton papa fût maire de Saint Geniez ô Merle de 1978 à 1983.

- Tu as été scolarisé à l'école de Saint Geniez, puis au collège d'Argentat, puis au lycée Marquisat de Tulle pour préparer un CAP de mécanique générale
- 1976 à 1980 Aide familial
- 1977 mariage avec Lucette Vieillmaringe née à Argentat
- 15 octobre 1977 Naissance de Beatrice
- 1979 cours Agricole BTA à Argentat
- Février 1981 succession de la ferme
- Le 04 avril 1981 grave accident avec un engin agricole, hospitalisé à Tulle jusqu'au 19 mai puis transféré au centre de rééducation de Valenton Val de Marne
- 17 août 1981 naissance de Patricia

Le tracteur et la voiture ont été appareillés pour te permettre de continuer à exploiter ta ferme.

- 1982 retour au centre pour tes prothèses définitives, où tu t'y rends tous les 4 ans pour les changer

Je veux rendre hommage à ton épouse qui t'a secondée, accompagnée et soutenue pendant cette période difficile ainsi qu'à ta maman.

Gaby, tu n'es pas seulement agriculteur, toujours disponible, tu fais partie de notre CCAS, tu es membre titulaire du CCID, dévoué auprès de tes collègues et de la population, on veut planter des piquets ..... c'est Gaby, on veut passer le Giro ..... c'est Gaby, on a besoin de couper du bois ..... C'est Gaby, etc.... il me semble que cette valeur qu'est la solidarité, trop souvent absente dans la société, fait partie de ton état d'esprit et je t'en félicite

Mais je vous rassure quand la période de chasse arrive Gaby est prêt.

Cette récompense c'est l'aboutissement et la réussite de tout un travail fait en amont, tu es si méritant, si passionné, si courageux, attaché à ton élevage, ainsi tu pourras Chèr Gaby, dire officiellement que « tu as le poireau » puisque cette expression symbolise le caractère populaire de la décoration du Merite Agricole qui te sera remise par Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze dans quelques instants.

Je terminerai par une citation du livre « Homme Libre » d'Olivier de Kersauson

Même s'il peut paraître surprenant qu'un marin porte un jugement aussi lucide sur des hommes de la terre, il est impossible de lui donner tort.

Je cite : « Toutes les idéologies politiques qui ont voulu modifier le monde paysan ont échoué parce que le monde agricole ne peut être géré par des théories , il est géré par la réalité »

Je te dis bon vent ..... et bonne retraite .

**Corinne BOUSSU**

## ON VOUS DIT TOUT :

### Les Impôts

#### **Pourquoi tous ces changements ?**

##### **Rappel**

Vote de la loi NOTRE ( **N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique) promulguée le 07 août 2015 qui redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

→ Obligation de former une Communauté de Commune avec au minimum 12000 habitants (fusion des com com : St Privat, Mercoeur, Argentat)

→ Dissolution obligatoire du SICRA, compétence transférée à la nouvelle Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne.

→ Taux unique pour les 30 communes à partir de 2018

→ Les collectivités ne peuvent plus prendre à leur charge une partie de la facture des ordures ménagères, pour rappel 70% de la facture était prise en charge par notre Commune.

#### ***Taxe Foncière bâtie***

##### **. Commune**

Taux 2016 : 14.73%

Taux 2017 : 13.50%

##### **. Communauté de Communes XVD**

Taux 2016 : 0.78%

Taux 2017 : 0.91%

Taux 2018 : 0.60% lisse sur 3 ans

##### **. Département**

Taux 2016 : 21.35%

Taux 2017 : 21.35%

##### **-Taxes ordures ménagères**

Taux 2016 : 6.52%

Taux 2017 : 19.83% \*

Taux 2018 : 13.80% lisse sur les 3 ans

\*Plus prise en charge par la collectivité

**Taxe foncière Non Bâtie****. Commune**

Taux 2016 : 40.02%

Taux 2017 : 37.00%

**. Communauté de Communes XVD**

Taux 2016 : 4.03%

Taux 2017 : 4.21%

Taux 2018 : 4.69% lissé sur 3 ans

**Taxe d'habitation :****. Commune**

Taux 2016 : 5.98%

Taux 2017 : 5.50%

**. Communauté de Communes XVD**

8.56% lissé sur 3 ans (augmentation)

**Contribution Foncière des Entreprises (CFE)**

2017 → CFE encaissée en totalité par la Communauté de Communes XV'D → soit 172 558€ (recettes)

Aux vues des charges obligatoires transférées ( Ordures Ménagères, Enfance, Chemins de Randonnées, Autonomie) à la Communauté de Commune XV'D celle – ci ne reverse que 151 340€ à la commune.

Taux 2016 : 34.72%

Taux 2017 : - 5.69% lissé sur 12 ans

## Obligation de paiement en ligne

L'obligation de paiement en ligne est progressive : les seuils seront de 1000€ en 2018 et de 300€ en 2019.

Votre espace particulier en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), vous permet de déclarer et recevoir vos avis , de poser des questions, faire une réclamation,, corriger votre déclaration de revenus ou payer vos impôts.

**Simplifiez le paiement  
de vos impôts !**

**Payez en ligne en toute sécurité  
ou adhérez au prélèvement mensuel  
ou à l'échéance**

L'utilisation de l'un de ces moyens  
de paiement est obligatoire pour  
tout montant dû supérieur à

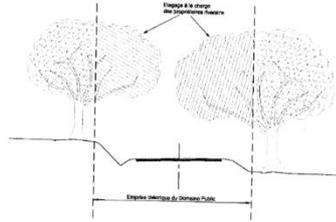
2 000 €	2017
1 000 €	2018
300 €	2019

**impots.gouv.fr**  
Paiements et services  
en ligne

...et aussi sur l'app mobile [impots.gouv](http://impots.gouv)




DUEP - 2017



### Elagage des Réseaux Aériens :

L'élagage de la végétation en bordure des routes regroupe de nombreux enjeux parmi lesquels la sécurité routière et la fluidité du trafic au quotidien, notamment en période hivernale, le maintien en bon état des chaussées et leur durée de vie, et le déploiement de la fibre optique à travers le programme « Corrèze 100% fibre et dès 2019 pour notre commune »

Certains d'entre vous ( ± 100 personnes) ont reçu le courrier du Département concernant l'élagage des plantations qui bordent le routes départementales RD13-RD111

En novembre 2017 , un courrier émanant de la Mairie sera également envoyé à tous les propriétaires de la Commune de Saint Geniez ô Merle, pour l'élagage des plantations qui bordent les voies communales.

### Nouveau Groupement Paroissial

Argentat sur Dordogne, Marcillac – la- Croisille, St- Privat et Mercoeur et leurs 43 Communes formeront pendant l'année qui vient un Groupement Pparoissial dont le curé Bertrand Elloy sera responsable.

Pour tous renseignements concernant les messes, mariages, baptêmes, enterrements , catéchisme vous pouvez contacter :

**Monsieur l'Abbé Bertrand d'Elloy au 06.73.18.16.96**

**Madame Chambon au 05.55.28.44.23**

### Adressage

Suite à la réunion du 08 août au Foyer Rural pour expliquer l'adressage (peu de monde était présent), une convention a été signée entre la Poste et la Mairie.

Mise en place de la numérotation des bâties sur la Commune et choix des plaques par les élus.

## Trail du 23 Septembre



La deuxième édition du X trail Corrèze Dordogne fût un réel succès puisque plus de 1200 personnes étaient inscrites entre les 80 , 45, 24 et 12 kms de course .

Philippe Marchegay organisateur en chef tire un bilan très positif de ce trail , une belle récompense pour tous les participants qui ont accepté de relever ce défi .

Le passage par les Tours de Merle fût très apprécié avec ce paysage majestueux.

Merci aux bénévoles de St- Geniez- ö- Merle et à tous les organisateurs



Thierry Breuil aux Tours de Merle  
Champion du monde et plusieurs fois champion de France



## Les Tours de Merle

Au terme de la 3<sup>ème</sup> année de convention d'entretien et de développement du site des Tours de Merle avec le Conseil Départemental, Corrèze Tourisme et la Communauté de Communes, les élus de Saint Geniez ô Merle ont débattu sur la question de la future gestion et de l'entretien du site des Tours de Merle.

Depuis 2016, le monument historique et le village d'accueil ont connu des problèmes très importants et risqués pour la sécurité des personnes et pour la préservation du patrimoine. Le Mur de soutènement de la cour de la Maison Madège s'est éboulé entraînant des travaux très conséquents, la maison Madège présentant des risques d'affaissement a dû subir plusieurs mesures de préservation préventive, plusieurs vieux chênes ont chuté sur les chemins des visiteurs... Dans la partie classée Monument Historique, des mesures de soutènement de rocher ont du être mises en place en urgence, le mur de soutènement de la cour de l'Hôtel aux 7 écus s'est éboulé et bénéficie actuellement d'un chantier extrêmement périlleux de restauration, par chance tous ces dégâts se sont déroulés en dehors des heures d'ouverture au public!

Ces dommages causés par les affres du temps, de la météo, d'un entretien en pointillé selon les années et de la volonté d'entretenir à nouveau les ruines. Le bâti et le rocher montrent de grandes faiblesses par endroits, et le site continu de tomber en ruines... Au vu des désordres importants, il est urgent d'appréhender autrement ce site exceptionnel, de le préserver et de le valoriser dans les meilleures conditions. Une étude sur l'état du monument historique dans son ensemble est indispensable afin d'appréhender des travaux de sécurisation et de préservation sur plusieurs années... Devant l'ampleur de la tâche de préservation, de restauration et de sécurisation et aussi face aux exigences touristiques en accroissement, cette tâche paraît colossale pour notre commune pour mener à bien un projet conséquent et indispensable pour la préservation de notre patrimoine, qui est un des plus beaux si ce n'est le plus beau de la Corrèze. Face à ce constat et ayant la volonté de ne pas faire supporter les coûts d'une étude et de travaux sur le long terme à la seule population de notre commune, le conseil municipal du vendredi 8 septembre 2017 a délibéré à l'unanimité et sur le principe, pour le transfert de la gestion future et de l'entretien du site des Tours de Merle à la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne et ouvrir un débat avec cette nouvelle communauté de communes. Dans un premier temps, la Communauté de communes et sous réserve d'une délibération favorable du conseil communautaire va étudier les problématiques relevant de ce transfert de compétence, et porter l'étude sur l'état du Monument Historique. Ce travail de transition permettra de positionner le transfert du site des Tours de Merle dans le cadre d'un projet fort de préservation et de valorisation du patrimoine.

Il est à souligner que si il y a transfert de gestion et de l'entretien du site, Les Tours de Merle resteront la propriété de notre Commune de Saint Geniez ô Merle.

**Corinne Boussu**



### Les Tours de Merle – Bilan Saison au 31/08/17

Près de 17 000 visiteurs payants de Pâques et jusqu'au 31 août, une augmentation du nombre de visiteurs qui s'est confirmée cette année, mais plus légèrement. Un mois d'août très favorable contre un mois de juillet plus calme qu'en 2016! Soit 19 000 visiteurs en comptant les gratuits. Les visiteurs individuels sont en moyenne des familles avec une moyenne de 29% d'enfants (hors groupe) qui visitent le site.

Une saison plutôt bonne et particulièrement au regard d'une météo très changeante...

A noter, cette année : un accueil de groupes adultes, scolaires ou vacanciers plus important avec la refonte de la visite guidée et la mise en place de visites ludiques : plus de 3200 personnes ont bénéficié d'une visite ludique ou guidée du Castrum de Merle.

Un guide de visite libre intégralement repris avec des historiens et traduit en anglais, allemand et néerlandais.

Un nouveau livret jeu enfant, actualisé et offert aux enfants à l'issue du jeu d'énigmes...

Des visiteurs qui apprécient les animations proposées avec une offre qui couvre tout l'été : de début juillet et jusqu'au dernier jour d'août. Au total sur l'été: 39 animations proposées : 12 journées médiévales dont 2 avec chevaux et joutes équestres. 3 journées démonstrations de fauconnerie. Des ateliers blasons, de l'orpaillage, du tir à l'arc, 2 nuits de la Chauve-souris, des visites ludiques, un après midi en parler local...

En avant saison, 13 animations étaient proposées, en plus des visites ludiques et du tir à l'arc : les rendez-vous "Balades nature" des petites vacances, de la lecture de contes médiévaux, de l'initiation au maniement de l'épée... et une veillée des écrivains avec lecture et chants troubairitz...

En octobre ouvert les dimanches de 14h à 18h et du 21/10 au 5 novembre ( les vacances de Toussaint) de 14h à 18h .

Animations au programme des vacances de Toussaint : nos rendez-vous Balades nature une balade avec l'AFOXA, et une autre avec JM Teulière, des surprises terrifiantes pour les enfants pour Halloween, Un second rendez-vous cette année, avec Angélique Marty, historienne "Veillée Cantou châtaignes et histoire de Merle", Une après midi au coin du feu avec Charlou qui en patois et en français nous racontera la vie d'Avant dans les contrées de la Xaintrie...

Toutes les animations des Tours de Merle sont comprises dans le prix d'entrée (tarif moyenne saison : 5,5 € adultes et 3,5€ pour les enfants, tarif réduit : 4,5 €

### Nathalie DURIEZ (Chef de Projet)

### Appel aux dons

Qui posséderait t un sapin à offrir à la Mairie de 2 /3 m pour Noël ?



Nous recherchons aussi des citrouilles pour Halloween aux Tours de Merle du 31/10, nous vous les rendrons après l'animation, nous les utiliserons pour la décoration



**Merci de s'adresser au Service du Tourisme : 05.55.28.22.31**



### -Balade du 18 Juillet

De nombreuses personnes venues de toute la Corrèze ont participé à la balade du 18 juillet organisée par le Conseil Départemental de la Corrèze, et co-organisée avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, et par la mairie de St Geniez . Tous étaient ravis des chemins empruntés entre Sermus, les Tours de Merle et le Vieux Bourg.



## DIVERSES INFORMATIONS :

### Noël pour les petits et grands :

Le Vendredi 22 Décembre à 20h30 au foyer rural de St Geniez ,  
Spectacle de magie  
Suivi d'une collation et bien entendu la venue du Père



### Ramassage des encombrants



Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le mercredi 08 Novembre et le jeudi 09 Novembre**. Les agents des services techniques passeront chez vous, pensez à contacter **la mairie au plus tard le lundi 06 Novembre**.

**DÉCHÈTERIE**  
**Saint-Privat**  
Les Chanaux – 19220 SAINT-PRIVAT  
06.79.28.39.97

Fermée les jours fériés	Lundi au mercredi	14h à 17h30
	Jeudi au samedi	9h à 12h 14h à 17h30

	<b>Vous apportez en déchèterie ...</b>	<b>Ce qu'ils deviennent ...</b>
	Papiers, cartons	Ils seront recyclés en emballages cartonnés
	Ferrailles, métaux non ferreux	Ils seront recyclés
	Bouteilles verres, bocaux	Ils seront recyclés pour redevenir du verre
	Encombrants non métalliques...	Ils seront recyclés
	Pneus VL et PL	Ils seront traités et recyclés
	Bois, déchets de jardin	Ils seront compostés
	Huiles moteurs, fritures	Elles seront traitées
	Gravats, terre, matériaux de démolition, de bricolage	Ils seront enfouis
	Electro-ménager, Appareils à prise électrique, à piles	Ils seront traités, recyclés et valorisés
	Piles, batteries	Elles seront traitées, recyclées et valorisées
	Cartouches encre des imprimantes, photocopieurs	Elles seront traitées et valorisées
	Déchets ménagers spéciaux	Ils seront traités
	Lampes basse consommation	Elles seront traitées et recyclées
	Vêtements, chaussures, linges de maison	Ils seront recyclés et revalorisés

## Carte Grise



Vous devez faire une démarche liée à l'immatriculation de votre véhicule ou à votre permis de conduire ?

**Inutile de vous déplacer aux guichets de la Préfecture de Tulle .**

La majorité de ces démarches sont accessibles en ligne, de votre domicile et à toute heure grâce à votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) ou sur le nouveau portail [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr).

Pour effectuer vos démarches liées :

- au permis de conduire : connectez-vous sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- à la carte grise : connectez-vous sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Si vous ne disposez pas d'ordinateur et de connexion internet, **un point numérique** est mis à votre disposition au sein des locaux :

- de la préfecture de la Corrèze :
- Lundi, Mercredi, Vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h
- Mardi, Jeudi : de 8h45 à 11h45

-

---

## Travaux à venir

Accessibilité du foyer rural

Assainissement de la Mairie et du Foyer Rural

---

## Etat Civil

Décès le 25 août de Madame Marie Berthe Pauline Chassagne veuve Mons à L'EHPAD de Pleaux (15)

Décès de Monsieur Nicolas Pannel, Maire de Varetz, le 26 Septembre à Lesturgie

---

**AGENDA :**

A partir d' Octobre	Passage de l' épareuse
27 Octobre à 15h	Balade Nature avec AFOXA aux Tours de Merle
28 Octobre à 17h	Veillée « Cantou, châtaignes et histoire de Merle » avec Angélique MARTY aux Tours de Merle
29 Octobre à 15h	« C'était comment avant » Charlou Puyraimond raconte aux petits et aux grands la vie d'Antan en Xaintrie aux Tours de Merle
31 Octobre de 14h à 18h	Il était une fois Halloween aux Tours de Merle, conteuse , maquilleuse, atelier .... Seront au rendez vous
03 Novembre à 15h	Balade nature « Merle et ses parfums d'automne » avec Jean Michel Teulière aux Tours de Merle
08 et 09 Novembre	Ramassage des encombrants
05 Novembre à 18h	Fermeture des Tours de Merle
11 Novembre	Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale 10h30 Monument aux Morts de St Geniez ô Merle 11h15 Monument aux Morts de St Cirgues La Loutre
A partir du 1 <sup>er</sup> Décembre	Boîte aux lettres pour le père Noël devant le foyer
07 Décembre	Prochain Taxi pour la foire d'Argentat
09 Décembre	Téléthon avec vente de jacinthe à la mairie
22 Décembre à 20h30	Noël au foyer rural de St Geniez ô Merle
Semaine 52	Relevé des compteurs d'eau
Du 22 Décembre au 03 Janvier 2018	Fermeture de la mairie pour congés annuels de fin d'année

**« La vie de l'homme dépend de sa volonté ; sans volonté, elle serait abandonnée au hasard. »**

**Confucius (philosophe chinois)**



